

Présidence	:	Berberat Cédric
Membres	:	Affolter Vincent, Bartlomé Anissa, Bartlomé Anton, Bernasconi Enrico, Blanchard Laurent, Blanchard Sébastien, Braun Monnerat Joëlle, Chapatte Stéphane, Charpié Eric, Curty Nicolas, Diaz José, Doriot Géraldine, Flotron Pascal, Gerber Valentine, Germiquet Fabien, Lauper Ursula, Mathez Bastian, Monnerat Serge, Ochsenbein Maxime, Salerno Patricia, Salzmann Daniel, Schindler Christine, Schnyder Jacques, Utermann Marc, Viloz Franco, Viloz Margaux, Weber Pascal, Weibel Denis
Secrétaire	:	Lenweiter Thierry
Secrétaire PV	:	Jobin Sandra
Excusé	:	Mercerat Jean-Paul
Lieu et début séance	:	Salle communale de Malleray / 19h00

Mairie

01.0303 Sessions - Appel

APPEL

Les listes de présences font constater ce qui suit :

- membres présents : 29
- membre excusé : 1

Représentation du Conseil communal :

Madame et Messieurs Jufer Jacques-Henri, Maire; Blaesi Stève, Vice-Maire; Graber Nadine, Minder Yann, Mohni Ismaël et Rothenbühler André, membres.

Présidence :

Monsieur Bernasconi Enrico, doyen d'âge pour l'ouverture de la séance puis Monsieur Berberat Cédric, élu à la Présidence pour l'année 2019.

Chancellerie communale :

Monsieur Lenweiter Thierry, Secrétaire communal;
Madame Jobin Sandra, Secrétariat Conseil général

La discussion n'a pas été demandée.

01.0321 Ordre du jour du Conseil général

1. Ouverture de la séance du Conseil général par le doyen d'âge (M. Enrico Bernasconi)
2. Appel
3. Election du Bureau du Conseil général pour l'année 2019
 - a) du (de la) Président (e)
 - b) du (de la) 1er Vice-Président (e)
 - c) du (de la) 2ème Vice-Président (e)
 - d) de deux scrutateur (trice)s
4. Election des membres
 - a) de la Commission de gestion et de surveillance
 - b) de la Commission scolaire

5. Divers

La discussion n'a pas été demandée.

01.0341 Bureau de l'assemblée - Ouverture de la séance du Conseil général par le doyen d'âge Enrico Bernasconi

M. Enrico Bernasconi, Président doyen d'âge, Liste libre : ouvre la première séance de cette deuxième législature de la commune de Valbirse.

Il félicite les membres élus du Conseil communal et du Conseil général. Il souhaite la bienvenue aux citoyennes et citoyens, sur la galerie, à la presse ainsi qu'au personnel administratif.

Il informe qu'il a l'honneur de présider le début de cette séance constitutive en sa qualité de doyen d'âge.

Il rappelle que cet ordre du jour a été publié dans la feuille officielle d'avis du district de Moutier numéro 2 du 16 janvier 2019 et par convocation personnelle. Il demande si des modifications sont demandées à cet ordre du jour ? Cela n'est pas le cas. Il est donc considéré comme accepté.

Le Président mentionne un problème informatique et de ce fait l'ordre du jour ne pourra pas être affiché à l'écran de la salle.

Il propose de nommer deux scrutateurs provisoires qui officieront jusqu'à la fin du point 3 de l'ordre du jour. Il demande s'il y a des volontaires, ce qui n'est pas le cas. Il propose Messieurs José Diaz et Stéphane Chapatte qui se trouvent aux 2 extrémités de la salle. Il les invite à le rejoindre à sa table devant l'assemblée.

Il remercie les membres présents et fait part de l'absence de Jean-Paul Mercerat du PS qui s'est excusé pour des raisons professionnelles. Il met la liste des présences en circulation et demande à chacune et chacun de la signer et de la lui retourner. Le nombre de personnes présentes est de 29; la majorité absolue étant de 15.

01.0341 Bureau de l'assemblée - Election du Bureau du Conseil général pour l'année 2019

a) du (de la) Président(e) :

M. Enrico Bernasconi, Président doyen d'âge, Liste libre : fait état des propositions reçues des groupes politiques, soit d'élire Cédric Berberat de la Liste libre au poste de Président. Y a-t'il d'autres propositions ou quelqu'un désire-t'il prendre la parole ?

La discussion n'est pas demandée.

DECISION : par 28 voix et 1 abstention, M. Cédric Berberat est élu Président du conseil général pour l'année 2019.

b) du (de la) 1er (ère) Vice-président(e) :

M. Enrico Bernasconi, Président doyen d'âge, Liste libre : fait état des propositions reçues des groupes politiques, soit d'élire Jean-Paul Mercerat du PS et sympathisants, à la première Vice-présidence. Y a-t'il d'autres propositions ou quelqu'un désire-t'il prendre la parole ?

La discussion n'est pas demandée.

DECISION : à l'unanimité, M. Jean-Paul Mercerat est élu 1er Vice-président du conseil général pour l'année 2019.

c) du (de la) 2ème Vice-président(e) :

M. Enrico Bernasconi, Président doyen d'âge, Liste libre : fait état des propositions reçues des groupes politiques, soit d'élire Stéphane Chapatte du PBD-UDC, à la deuxième Vice-présidence. Y a-t'il d'autres propositions ou quelqu'un désire-t'il prendre la parole ?

La discussion n'est pas demandée.

DECISION : par 28 voix et 1 abstention, M. Stéphane Chapatte est élu 2ème Vice-président du conseil général pour l'année 2019.

d) de deux scrutateur(trice)s :

M. Enrico Bernasconi, Président doyen d'âge, Liste libre : fait état des propositions reçues des groupes politiques, soit d'élire Anton Bartlomé du PBD-UDC et Pascal Weber du PLR et sympathisants, en qualité de scrutateurs. Y a-t'il d'autres propositions ou quelqu'un désire-t'il prendre la parole ?

La discussion n'est pas demandée.

DECISION : par 27 voix et 2 abstentions, MM. Anton Bartlomé et Pascal Weber, sont élus scrutateurs du conseil général pour l'année 2019.

Le Président doyen d'âge Enrico Bernasconi cède sa place au nouveau Président, M. Cédric Berberat pour la suite des points de l'ordre du jour.

Tous les élus du bureau du conseil général sont félicités par applaudissements.

01.0501 Commissions permanentes - Election des membres de commissions

a) de la Commission de gestion et de surveillance :

M. Cédric Berberat, nouveau président élu, Liste libre : salue les personnes présentes et a le plaisir de reprendre le flambeau pour la suite de cette séance constitutive. C'est un honneur pour lui d'accéder à la présidence et il remercie les élus pour la confiance qu'ils lui ont accordée. En préambule, il souhaite que les membres élus du bureau rejoignent la table présidentielle et libère les deux scrutateurs provisoires.

Il rappelle ensuite les règles, notamment pour les nouveaux élus, que toutes les personnes qui désirent prendre la parole, le fassent savoir par un levé de main. L'intervenant se déplace à la tribune pour parler en s'adressant à Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs.

Il mentionne encore les bases pour les nominations de ces commissions et conformément au règlement d'organisation, le conseil général nomme les commissions permanentes (commission de gestion et de surveillance ainsi que la commission scolaire) en accordant à chaque groupe politique une représentation proportionnelle aux suffrages obtenus lors des élections. Les commissions sont exclusivement composées d'élus(e)s du conseil général ou de citoyennes et citoyens éligibles à Valbirse; sous réserve de l'article 19 qui stipule que dans certaines commissions où l'on peut inviter des tiers, des employés communaux ou des membres externes.

Ces commissions sont composées de 7 membres pour la CGS et de 6 membres ainsi que le représentant du conseil communal en charge du dicastère des écoles, à savoir Yann Minder à ce jour. Chaque commission se constitue elle-même. Les différentes tâches de ces commissions sont énumérées dans les différents règlements, pour la commission de gestion et de surveillance et pour le contrôle des activités du conseil communal et de l'administration ainsi que les autres organes qui seraient amenés à réaliser des tâches communales. Pour la commission scolaire, les tâches sont définies dans le diagramme de fonction de la direction publique du canton.

Il stipule enfin que les différents chefs de groupes se sont concertés pour faire une proposition au conseil général et proposent d'élire en bloc, à la Commission de gestion et de surveillance : Vincent Affolter (PLR), Jacques Schnyder (PLR) Stéphane Chapatte (PBD-UDC), Laurent Blanchard (PBD-UDC) Cédric Berberat (LL), Franco Villosz (LL) et Eric Charpié (PS). Y a-t'il d'autres propositions ou la discussion est-elle demandée ? Ce n'est pas le cas.

DECISION : par 27 voix et 1 abstention, Vincent Affolter (PLR), Jacques Schnyder (PLR) Stéphane Chapatte (PBD-UDC), Laurent Blanchard (PBD-UDC) Cédric Berberat (LL), Franco Villosz (LL) et Eric Charpié (PS) sont élus en qualité de membres à la commission de gestion et de surveillance.

b) de la Commission scolaire

M. Cédric Berberat, Président, Liste libre : se réfère à la proposition des groupes représentés au conseil général qui proposent d'élire en bloc, à la Commission scolaire : Marc Utermann (PLR), Maxime Ochseneim (PBD-UDC) , Valentine Gerber (PBD-UDC) Patricia Salerno (LL), Fabien Germiquet (LL) et Serge Monnerat (PS). Y a-t'il d'autres propositions ou la discussion est-elle demandée ? Cela n'est pas le cas.

DECISION : par 27 voix et 1 abstention, Marc Utermann (PLR), Maxime Ochseneim (PBD-UDC), Valentine Gerber (PBD-UDC) Patricia Salerno (LL), Fabien Germiquet (LL) et Serge Monnerat (PS) sont élus en qualité de membres à la commission scolaire.

Ces élus sont félicités par acclamations et le Président leur souhaite d'ores et déjà un bon travail.

Divers

01.0331 Propositions

M. Cédric Berberat, Président, Liste libre : fait remarquer qu'il n'a reçu aucune information à communiquer. Il ouvre la discussion mais celle-ci n'est pas demandée.

En conclusion, il rappelle la prochaine séance du conseil général qui se tiendra le lundi 11 mars 2019 à 19 heures à la salle communale.

Il remercie les participants à cette séance et il souhaite une excellente soirée à chacune et chacun. Un apéritif sera servi une fois la séance levée.

La discussion est close.

Séance levée à 19h15

AU NOM DU CONSEIL GÉNÉRAL DE VALBIRSE

Le Président :



Cédric Berberat

Le Secrétaire :



Thierry Lenweiter

La Secrétaire PV :



Sandra Jobin